

AGENDA

5^{EME} BOURSE AVICOLE

VENTE D'ANIMAUX PURE RACE
SAMEDI 16 AVRIL AU LUNDI 18 AVRIL 2022 A
LA SALLE DES SPORT ENQUIN LES MINES
ALLÉE DES GALIBOTS
62145 ENQUIN LEZ GUINEGATTE

SAMEDI : 9H A 21 H
DIMANCHE : 9 H A 21 H
LUNDI : 9H A 14H

PIGEONS DIVERSES RACES, VOLAILLES DIVERSES RACES, LAPINS DIVERSES RACES, PALMIPÈDES, PIGEONS VOYAGEUR, COBAYES, OEUFS

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT; M CORROYETTE 06-33-23-79-81

buvette et restauration sur place

ENTRÉE GRATUITE

Fête du jeu

Jeux de société • Jeux de cartes
 Possibilité d'amener vos propres jeux de société pour les faire découvrir !
 Convivialité et amusement garanti !

Organisée par ANIMEDIA et le COMITÉ DES FÊTES D'ENQUINEGATTE

Entrée libre
Jeudi 21 AVRIL
 Salle des Fêtes d'Enquinegatte
 A partir de 14h
 Informations 06.87.87.60.94

Pour toute la famille !

Comité des **FÊTES** d'Enquinegatte
Thé dansant

Salle des fêtes d'Enquinegatte
de 14h30 à 18h

Jeudi 28 Avril 2022

Participation 4 euros par personne
ouvert à tous
(thé ou café + pâtisseries offerts)



L'opération « Nettoyons notre village » organisée par la Sté de chasse d'Enquinegatte et le comité des fêtes, a permis de récolter deux bennes de déchets.

Les organisateurs remercient l'ensemble des participants plus nombreux que les années précédentes.

Ils remercient également la population pour son civisme, la quantité de déchets ayant été largement moins importante que lors des précédentes éditions.

L'ENQUINOISE
Les Gueules noires VTT

Après 3 annulations dues à la crise sanitaire, nous avons été heureux de vous proposer à nouveau notre rando « L'Enquinoise » (VTT-TRAIL-MARCHE).

Les conditions climatiques étaient au top, un lieu de ravitaillement splendide au château de Créminil que nous avons illuminé.

La présence de l'association « Les Ribouldingues » pour animer ainsi que le groupe Redline Rock à la salle des fêtes.

Je tiens à remercier nos sponsors, nos bénévoles, la commune, les agents communaux, les Ribouldingues et les Gueules noires.

Les photos seront disponibles sur notre page Facebook « Les gueules noires Enquin ». **Rendez-vous pour l'édition 2023 !**

LE 30 AVRIL 2022

ENQUIN LEZ GUINEGATTE

Rendez-vous rue d'Aire à Enquin lez Guinegatte le 30 avril 2022.

Pass'cyclisme + Pass Open: Départ 9h30

CIRCUIT DE 2km430

Ecole de Vél: Départ 13h00
 Minimes: Départ 15h00
 Cadets / Cadettes: Départ 16h30

IPNIS - Ne pas jeter sur la voie publique

Credit Photos et Création Nadège Bourges pour le VCSO

TANDEM

N°57

Votre bulletin d'informations

EDITO



Avec l'arrivée du printemps, du changement d'heure et des beaux jours espérés, la nature va s'éveiller, il n'est pas inutile de rappeler quelques obligations légales à respecter :

La taille des haies :

Les plantations du domaine privé ne doivent pas empiéter sur le domaine public afin de ne pas gêner les cheminements piétonniers ou constituer une gêne pour la circulation routière. En cas de non respect, après courrier de mise en demeure de faire et sans résultat, le Maire peut ordonner les travaux d'égagement, les frais afférents étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents par recouvrement via le Trésor Public.

La tonte des pelouses :

Il n'y a pas d'arrêté municipal sur notre commune, qui régit les jours et heures d'entretien des espaces verts.

Toutefois le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde. »

Il convient donc d'effectuer la tonte des pelouses dans une amplitude horaire raisonnable.

Riverains des cours d'eau :

Le code rural et le code de l'environnement indiquent clairement que l'entretien des cours d'eau (berges et lit) incombe aux propriétaires riverains. Ces opérations doivent être réalisées dans le respect de la loi sur l'eau notamment pour éviter de dégrader les conditions d'écoulement à l'amont et l'aval et pour garantir le respect des milieux aquatiques.

Eliminations des déchets verts :

Deux solutions s'offrent au citoyen :

La mise en compost sur la parcelle, pour laquelle la Communauté d'Agglomération du Pays de St Omer, peut fournir le composteur et apporter son aide, **contact au numéro vert 0 800 676 053 ou par mail : animateurs.environnement@ca-pso.fr**

L'évacuation en déchetteries gérées par le Syndicat Mixte Lys Audomarois, la plus proche étant située à Dennebroeucq.

Hervé Dupont
 Maire d'Enquin lez Guinegatte



Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h -12h / 14h -19h

Fermé le mercredi - Samedi 9h -16h

Tél : 06 70 19 36 90

Allée des Galibots

62145 ENQUIN LEZ GUINEGATTE



Avril 2022

Les Echos du conseil

Travaux

Agenda

Site internet :

www.enquinglezguinegatte.fr



Mairie Enquin

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Réunion du 17 mars 2022

TABEAU DES INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS POUR 2022

Projet/Subvention	FDE	DEPARTEMENT	CAPSO	Région	DETR	DSIL	DEVIS
VOIRIE ET RESEAU							
Rénovation de l'éclairage public	X				X	X	40 944 €
43 points lumineux Rue de Saint Omer Chemin de la Vallée-Rue du Rietz Rue de Saint Pol Rue d'Erny Rue du Moulin-rue de l'Eglise Remplacement et mise aux normes armoires électrique Rue de St Pol, rue d'Erny et armoire relais	8600				4937	4937	
Canalisation eaux pluviales terrain de tennis et terrain foot honneur							22 119 €
Eaux pluviales chemin de la Gonze							4 586 €
Eaux pluviales rue d'Erny							1 796 €
Adoucis rue de Saint Omer							1 122 €
Aménagement terrain Serny (parking et accès église)		X					68 304 €
Basse boulogne		X					75 700 €
Aménagement chemin piétonnier rue d'Erny							35 000 €
BATIMENT							
Réparation enduit vestiaires							7 324 €
Portes mairie d'Enquin façade avant							11 693 €
Dégât salle des fêtes							
Réfection sol dégâts des eaux Réfection sol contour sdf							13 253 € 17 959 €
Réfection toiture Eglise de Fléchinelle		X					60 161 €
ETUDE							
Etude pilori rue de Serny							10 000 €
Etude SDF Enguinegatte							10 000 €
Reprise de concessions							10 000 €
DEPENSES PREVISIONNELLES 2022							389 960 €

Demande du subvention au Département

Rapporteur : Hervé DUPONT

Suite au passage de la tempête Eunice de nombreuses tuiles ont du être remises sur la toiture de l'église de Fléchinelle. Nous avons constaté que la toiture de la nef et du chœur étaient en mauvaise état et nécessiteraient d'être refaites. Le montant global des travaux s'élève à 50 134.40 € HT.

Selon l'avis de l'architecte du patrimoine du Département, les travaux peuvent bénéficier du FARDA à hauteur de 20% du montant HT.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter le Département pour l'obtention du FARDA pour ces travaux.

Demande de subvention Fédération Départementale de l'Énergie

Rapporteur : Hervé DUPONT

Afin de clore les travaux de rénovation de l'éclairage public, le président propose à l'assemblée de solliciter la FDE pour les rues de Saint Omer, chemin de la Vallée, rue du Rietz, de Saint Pol, d'Erny, du Moulin et de l'Eglise. Le montant des travaux s'élèvent à 34 119.64 € HT. L'aide de la FDE s'élève à 200 € par point lumineux soit 8600 €.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter l'aide de la FDE pour ces travaux.

Demande du subvention au Département

Rapporteur : Hervé DUPONT

Afin de palier aux problèmes d'écoulement d'eaux de pluies dans la rue Basse Boulogne il serait nécessaire d'effectuer des travaux d'assainissement pluvial, de réfection d'accotement et de tranchée drainante permettant de capter les eaux de pluies et d'éviter l'érosion de la chaussée. Ces travaux sont estimés à 68 083.10 € HT et peuvent bénéficier de l'accompagnement du Département par le biais du FARDA « Aide à la voirie communale ».

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter le Département pour l'obtention de l'Aide à la voirie communale.

Achat d'une bande de terrain

Rapporteur : Frédéric PICQUET

Par délibération du 29/11/2017, le conseil municipal a donné pouvoir au Maire pour l'acquisition d'une bande de terrain de 2 m de large rue du Château d'Eau sur la parcelle cadastrée AL 587 afin d'élargir le trottoir au prix de 20 €/m².

Des particuliers ont fait entre temps l'acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée AL 586 sur la parcelle AL 587.

Afin de procéder à l'acquisition de cette bande de 2m sur leur terrain, la commune a fait procéder à l'arpentage et demande au conseil d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'achat au prix de 20 €/m² pour une superficie de 39 m².

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'achat.

Parc éolien LINGHEM 2

Rapporteur : Martine NOEL BULOT

Le conseil municipal doit se prononcer sur la construction d'un parc éolien de 4 machines de 149.5 m sur la commune de Lingham.

Après en avoir débattu, le conseil municipal se prononce à 3 abstentions, 2 pour et 15 contre le projet de construction du Parc éolien LINGHEM 2.

TRAVAUX

Les travaux d'assainissement collectif engagé par Noréade et le SIDEN SIAN ont démarré par la première tranche de travaux dans la rue d'Erny.

Un arrêté de circulation a été pris à compter du 04 avril jusqu'à la fin des travaux.

La route est barrée, la circulation y est interdite, excepté pour les riverains.

Afin d'éviter tous accidents il est primordial de respecter cette interdiction.

